Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 114 (1969)

Heft: 6

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

n'avaient aucune envie de pâtir du délire meurtrier de leurs voisins, s'en étant non sans peine fort sagement gardés.

On oublie volontiers qu'il n'eût tenu qu'à nous de céder à la déraison collective qui précipita les peuples dans la guerre. Aucune nation n'est à l'abri du sombre romantisme qui incline périodiquement aux solutions désespérées. Aucune nation ni aucun particulier. S'en préserver est la marque d'une vertu qu'on ne saurait sous-estimer, à laquelle même il serait temps de rendre un juste hommage. Car il est plus difficile de rester sage que de s'abandonner à la folie, chacun en convient. Tout au contraire, nos censeurs dénoncent avec ironie, urbi et orbi, cette vertu que nous tenons pour bonne. A les entendre, faute d'esprit d'aventure, nous demeurons, au milieu du monde, une sorte de parc national feutré, dernier réduit de la modération, du conservatisme, d'une organisation sociale raisonnable il est vrai, mais morne, sans prestige mondial, isolé comme une banquise des courants cahoteux mais vivifiants qui brassent l'univers. Comme s'il ne nous en coûtait rien de renoncer à prendre un peu d'amusement de temps à autre et de subir l'embarras d'une placidité frigorifiante! En vérité nous avons fait un choix qui peut prêter à discussion : dédaigneux des mouvements de passion qui inspirent aux nations le dessein d'en découdre pour des motifs trop souvent futiles, quitte à ne s'en remettre de vingt ans, et de nous offrir le luxe d'une révolution chaque demi-siècle, nous préférons l'absence de fièvre d'une existence sans prétention et sans histoire. Comme Candide, nous cultivons notre jardin, non sans avoir goûté jadis les fastes de cette histoire et les cendres qu'elle laisse sur la langue. Dieu veuille qu'un jour chaque nation cultive son jardin à notre exemple! La maladie, les drames domestiques, sans compter les divertissements de toute nature, meublent fort honnêtement une vie d'homme; la recherche du bien, la proscription de la misère, l'ambition d'instruire un peuple, celle d'une nation. Point n'est besoin de tragédie pour pimenter l'une ou l'autre. Le rôle de la Suisse, dût-il se borner à démontrer que les hommes sont capables de vivre sagement en société et qu'une nation peut trouver son bonheur sans chercher noise à autrui, ce rôle ne serait pas dénué d'intérêt et il en vaudrait bien d'autres. Ajoutons même, sans fausse modestie, qu'il est exemplaire en ce qu'il fait fi de la vanité et de ses fallacieux prestiges. Que les furieux à la conscience hérissée, les ambitieux d'un rôle historique, s'étant rendus à l'évidence, cessent désormais de faire parade de leurs scrupules, remisent leurs ambitions extravagantes, et nous avouent plutôt ce qu'ils ont à se faire pardonner eux-mêmes!

Colonel EMG BACH

Information

5° Journée romande de marche

Cette manifestation, organisée pour la cinquième année consécutive, le 27 avril dernier, par la Division mécanisée 1, connaît un succès toujours grandissant. Elle a successivement accueilli 2100, 3500, 4000, 5100 pour arriver cette année à 6300 participants. Ce qui a frappé cette fois-ci, c'est la présence d'une foule de jeunes : 2151 enfants et jeunes gens mineurs, soit près des 35 %. On constate également que le nombre des civils est en constante augmentation (1/3 du total en 1965 contre près des 4/5 cette année), ce qui montre que la Journée

romande de marche rencontre un écho favorable auprès de la population, qu'elle correspond à un réel besoin, et qu'elle contribue ainsi à renforcer les liens entre l'armée et la nation.

5° Journée romande de marche Service de presse

Bibliographie

Les livres

« Considérations sur les répercussions économiques de la défense nationale », par Marc Charbonney, Dr ès sciences économiques:

Un jeune officier instructeur d'infanterie, fidèle abonné à la Revue militaire suisse, vient de publier sa thèse consacrée à l'analyse des dépenses militaires de notre pays dans leurs fondements et dans leurs conséquences au double point de vue historique et économique.

Nombreux sans doute seront ceux qui apprécieront cette analyse économique du groupe de dépenses les plus controversées de l'Etat. Ils y trouveront le résultat d'un énorme travail de recherche et de compilation sous forme d'une quarantaine de tableaux, d'une douzaine d'annexes et de pas moins de 407 notes de pied pour un ouvrage de 170 pages.

S'appuyant sur cette abondante documentation, l'auteur situe dans une première partie l'ampleur des dépenses militaires par rapport à l'ensemble des dépenses de l'Etat. Il rappelle certaines relations qu'on devrait constamment garder en mémoire : les dépenses militaires de 1964 par exemple, c'est le 31 % des dépenses totales de la Confédération ou le 13 % des dépenses totales de la Confédération, des cantons et des communes, ou encore le 3,1 % du revenu national. C'est beaucoup certes, mais c'est moins que ce que les Suisses dépensent pour consommer des boissons alcoolisées...

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à expliciter le rôle économique des dépenses militaires. On lira avec intérêt qu'en 1962, pas moins de 7000 entreprises du pays ont exécuté des commandes pour un montant de 417 millions de francs. Nul doute que les pages consacrées à la productivité des dépenses militaires ou à l'acquisition de matériel étranger susciteront des commentaires pas toujours unanimes — car il s'agit de deux domaines où l'opinion publique est actuellement très sensibilisée — et qui mériteraient de plus amples développements.

Dans une dernière partie, l'auteur se prononce sur la méthode de financement la plus économique de l'effort de défense nationale de notre pays. Se déclarant partisan de l'introduction d'un système de ressources spéciales, au détriment du principe de l'universalité du budget public, le capitaine Marc Charbonney prend ici une attitude nettement contraire à celle des financiers et des spécialistes de la politique financière. Il sera intéressant de voir ses vues confrontées à celles qui, nous l'espérons, s'exprimeront après avoir pris connaissance de cet ouvrage.

Ce que nous retiendrons pour notre part, indépendamment des nombreuses informations et commentaires très utiles à chaque officier et à chaque citoyen soucieux de se prononcer avec une certaine impartialité au sujet de l'ampleur des dépenses militaires, c'est la confirmation éclatante que notre effort de défense nationale n'a rien d'outrancier ni de démesuré. Il est parfaitement compatible